

DEFI FRANCE KFS (Kart Formula Sport) 2010

(Finale nationale Coupe de Marque KFS, Agrément FFSA CK 25)

REGLEMENT SPORTIF

ART. 1 - ORGANISATION : Le DEFI FRANCE 2010, catégories KFS 100 Jeune (13 à 21 ans, âge dans l'année), KFS 100 (22 ans et plus, âge dans l'année) et KFS 125 (à partir de 15 ans) est organisé par GOKART, Z.I. Bois de Plante, rue Louise de la Vallière, 37700 LA VILLE-AUX-DAMES. L'ASK KCPA prendra en charge l'organisation, assistée de l'équipe technique de GOKART.

ART. 2 - DEROULEMENT :

Le DEFI FRANCE 2010 se déroulera sur la piste de LAYRAC (47) les 16, 17 et 18 juillet 2010.

ART. 3 - PARTICIPANTS : Les pilotes devront posséder une licence Compétition Nationale de Karting FFSA validée 2010 et respecter les règlements de la FFSA parus dans le Règlement Sportif National 2010.

Il est vivement conseillé aux accompagnants des pilotes d'être en possession d'au moins une licence Personnel Satellite.

ART. 4 - ENGAGEMENT : Le droit d'inscription est de 130 Euros (transpondeur et numéros de course compris).

Engagement libre, mais limité en fonction des dates d'inscription.

Confirmation des engagements et contrôle administratif le vendredi 16 juillet matin et après-midi et le samedi 17 juillet jusqu'à 10H00.

ART. 5 - DEROULEMENT :

Piste ouverte à l'entraînement le vendredi matin et après-midi et le samedi matin. Essais chronos le samedi après-midi.

Les courses se dérouleront au minimum en 3 manches de qualification de 10 tours.

Les pilotes classés à l'issue de ces manches du 1er au 36^{ème} disputeront une pré-finale de 20 tours et une finale de 25 tours. Le classement de la finale donnera le résultat du "DEFI FRANCE 2010".

Les pilotes classés à l'issue des manches du 37^{ème} au 72^{ème} disputeront une pré-finale de 15 tours et une finale de 20 tours. Le classement de la finale donnera le résultat du "DEFI 2 FRANCE 2010".

ART. 6 - GRILLE :

Grille des manches qualificatives : suivant les essais chronométrés.

Grille de la pré-finale : suivant le résultat des manches qualificatives. (Le classement des essais chrono départagera les ex aequo.)

Grille de la finale : suivant le classement de la pré-finale.

ART. 7 - ATTRIBUTION DES POINTS :

Points des manches : 0 point au 1er / 2 points au 2^{ème} / 3 points au 3^{ème} et ainsi de suite, par progression croissante d'un point.

En cas d'ex-æquo entre 2 ou plusieurs pilotes à l'issue des manches, ils seront départagés en fonction de leur chronos.

Tout concurrent déclassé lors d'un contrôle technique ou suite à une décision de la direction de course, sera classé dernier de la manche en question.

Tout concurrent déclassé lors du contrôle technique de la pré-finale ou suite à une décision de la direction de course sera classé dernier de la pré-finale.

Tout concurrent déclassé lors du contrôle technique de la finale ou suite à une décision de la direction de course sera classé dernier de la finale.

Se référer au Règlement Sportif et Technique FFSA 2010.

ART. 8 - ENREGISTREMENT DU MATERIEL : Enregistrement du matériel le vendredi 16 juillet après-midi et le samedi 17 juillet jusqu'à 10H00.

ART. 9 - POINTAGE ELECTRONIQUE : Système CHRONELEC.

Au moment de l'enregistrement du matériel, un transpondeur sera remis à chacun contre dépôt de la licence. Pendant l'épreuve, le transpondeur est sous la responsabilité du pilote. En cas de perte, il sera facturé 200 Euros. La licence sera restituée contre le retour du transpondeur.

ART. 10 - RESERVES : L'organisation se réserve le droit de modifier ou d'annuler un ou plusieurs articles ou extraits du Règlement Technique ou Sportif en cas de raisons majeures. L'organisation affichera les modifications avant le départ de la course. Un concurrent ou son entourage ayant un comportement anti-sportif pourra se faire exclure par les commissaires sportifs après consultation du Règlement Sportif et Technique National FFSA 2010.

Tout ce qui n'est pas prévu au présent règlement est formellement interdit.

ART. 11 - EQUIPEMENTS : Nous vous rappelons que l'équipement pilote est réglementé (combinaison, casque, minerve et chaussures montantes). Le port du pare-côtes est vivement conseillé. Veuillez consulter le Règlement Sportif et Technique National FFSA 2010.

ART. 12 - PNEUMATIQUES : Les pneumatiques Slicks de la course seront vendus obligatoirement sur place par GOKART le vendredi 16 juillet et le samedi 17 juillet jusqu'à 10 heures au prix préférentiel de :

KFS Jeune / KFS 100 : 140 € TTC le train (2 avants + 2 arrières)

KFS 125 : 270 € TTC le train et ½ (3 avants + 3 arrières)

En KFS 125, les pneus pluies VEGA W5 (pas obligatoirement neufs) seront fournis par les participants.

Les pneus slicks proviendront d'une même série de fabrication. Il est souhaitable d'être muni d'un deuxième jeu de jantes.

ART. 13 - RECLAMATIONS : Se référer aux articles du Règlement Technique et Sportif FFSA 2010.